

HAPADEX[®] Suspension orale 50 mg/ml

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 08-11-2017

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins et ovins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, traitement des infestations par les parasites suivants :

- nématodes gastro-intestinaux (adultes et larves L4) :

Ostertagia ostertagi (y compris larves inhibées)

Trichostrongylus spp.

Cooperia onchophora

Nematodirus helvetianus

Bunostomum phlebotomum

Strongyloides papillosus

Æsophagostomum radiatum

- strongles pulmonaires (adultes et larves L4) :

Dictyocaulus viviparus

Chez les ovins, traitement des infestations par les parasites suivants :

- nématodes gastro-intestinaux (adultes et larves L4) :

Trichostrongylus spp.

Haemonchus contortus (y compris larves inhibées)

Cooperia curticei

Nematodirus spp.

Bunostomum trigonocephalum

Strongyloides papillosus

Æsophagostomum venulosum

Chabertia ovina

- Strongles pulmonaires (adultes et larves L4) :

Dictyocaulus filaria

- cestodes :

Moniezia spp.

- trématodes (adultes) :

Fasciola hepatica

Dicrocoelium lanceolatum

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

Chez les bovins :

- nématodes gastro-intestinaux et strongles pulmonaires :

7,5 mg de nétobimin par kg de poids vif, soit 15 ml de suspension pour 100 kg de poids vif, en une administration unique par voie orale.

- larves inhibées d'*Ostertagia* :

20 mg de nétobimin par kg de poids vif, soit 40 ml de suspension pour 100 kg de poids vif, en une administration unique par voie orale.

Chez les ovins :

- nématodes gastro-intestinaux et strongles pulmonaires :

7,5 mg de nétobimin par kg de poids vif, soit 1,5 ml de suspension pour 10 kg de poids vif, en une administration unique par voie orale.

- larves inhibées d'*Haemonchus*, *Fasciola hepatica* et *Dicrocoelium lanceolatum* :

20 mg de nétobimin par kg de poids vif, soit 4 ml de suspension pour 10 kg de poids vif, en une administration unique par voie orale.

Bien agiter la suspension avant utilisation pour une bonne homogénéité du produit.

Utiliser un pistolet doseur propre et correctement étalonné.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Nétobimin 50,0 mg

Parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) 1,3 mg

Parahydroxybenzoate de propyle (E 216) 0,2 mg

Excipient QSP 1 ml

Principes actifs / Molécule

Parahydroxybenzoate de propyle, Nétobimin, Parahydroxybenzoate de méthyle, QSP

Forme pharmaceutique

Suspension

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II.

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Respecter les doses prescrites.

Accessible aux groupements de producteurs agréés pour les productions bovine ou ovine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Bovins :

- viande et abats : 6 jours.

- lait : 3 jours.

Ovins :

- viande et abats : 6 jours.

- lait : 5 jours.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le néobimin, dérivé de la nitrophénylguanidine, est un pro-benzimidazole rattaché à la famille des benzimidazoles. *In vivo*, le néobimin est activé par cyclisation en albendazole. L'activité du néobimin est attribuée à cette dernière molécule et à ses métabolites.

Chez les ruminants, le néobimin présente une activité sur les nématodes gastro-intestinaux (y compris sur les larves enkystées d'*Haemonchus* et *Ostertagia spp.*), sur les nématodes pulmonaires, sur les cestodes et sur les douves adultes.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, le néobimin est rapidement biotransformé en albendazole.

Chez les bovins, après administration par voie orale à la dose de 20 mg de néobimin par kg de poids vif, les paramètres suivants ont été observés : C_{max} entre 4 et 6,6 µg/ml ; T_{max} entre 10 et 12 heures.

L'élimination du néobimin et de ses métabolites a lieu à plus de 50 % par voie fécale, entre 30 à 45 % par voie urinaire et à plus faible part dans le lait.

Chez les ovins, après administration par voie orale à la dose 20 mg de néobimin par kg de poids vif, les paramètres suivants ont été observés : C_{max} entre 5 et 7 µg/ml ; T_{max} entre 8 et 24 heures.

L'élimination du néobimin et de ses métabolites a lieu à environ 40 % par voie fécale, à environ 48 % par voie urinaire et à plus faible part dans le lait.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue au principe actif.

Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance aux benzimidazoles.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Non connues.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le poids des animaux doit être évalué aussi précisément que possible avant que la dose à administrer ne soit calculée. Des résistances à tous les benzimidazoles peuvent se développer lors de l'utilisation fréquente et répétée d'un antiparasitaire de cette classe.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Eviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.

Le port de vêtements de protection adéquats, notamment de gants imperméables, est conseillé lors de l'utilisation du médicament.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Chez l'animal de laboratoire, le néobimin comme un certain nombre de benzimidazoles entraîne une réduction des fonctions de l'appareil reproducteur mâle et possède des propriétés embryotoxiques et tératogènes.

Chez les ovins, le néobimin est embryotoxique à la dose de 22,5 mg/kg lorsqu'il est administré pendant les trois premières semaines de la gestation.

L'utilisation du produit est contre-indiqué chez les femelles gestantes pendant le premier tiers de la gestation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Non connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

18 mois.

Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET

Rue Olivier de Serres

BP 17144

49071 BEAUCOUZE cedex

Classification ATC Vet

- QP52AC06

Laboratoire

MSD Santé Animale

Rue Olivier de Serres

B.P. 17144

49071 BEAUCOUZE CEDEX

Tél : 02.41.22.83.83

Fax : 02.41.22.83.00

<http://www.msd-sante-animale.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation

FR/V/4434884 3/1986 - 03/12/1986

Présentation et quantité

Flacon de 1 litre

Code GTIN : 05017363520330

Flacon de 2,5 litres

Code GTIN : 05017363520347

Bidon de 5 litres

Code GTIN : 05017363520385